

Publié le 16/02/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024_023

OBJET : Extension de l'atelier cuisine/espace restauration de l'espace socioculturel de Saint-Pierre-Eglise

Exposé

Dans le cadre l'accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Cotentin à la restitution de compétences auprès des communes et conformément à sa charte fondatrice, une convention portant la création d'un service commun « Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Eglise » a été établie.

Dans ce cadre, les communes ont confié à la communauté d'agglomération les activités et équipements qu'elles souhaitaient gérer collégalement.

Ainsi, les communes de l'ancien territoire de la Communauté de Communes de Saint-Pierre-Eglise ont inscrit dans le service commun la création et la gestion des accueils collectifs des mineurs (ACM) au titre des activités et l'espace socioculturel au titre des équipements.

En 2018, l'espace socioculturel a ouvert ses portes pour y réaliser les activités de ALSH, de RPE, de garderie et de LAEP

Le centre de loisirs est ouvert de 8h à 18h, les enfants ont la possibilité de se restaurer sur place (repas apporté par les parents) ou de réaliser des ateliers cuisine. Or, après 5 ans d'existence et ayant suffisamment de recul, l'équipe pédagogique fait le constat que la surface existante de l'espace cuisine ne permet pas de rassembler tous les enfants dans l'espace restauration, ce qui oblige :

- D'utiliser une autre pièce de l'espace socioculturel qui n'est pas adaptée et qui nécessite beaucoup de déménagements,
- D'organiser trois services qui vont désorganiser le déroulement de la journée et des activités.

Par réunion en date du 27 avril 2021, la commission de service commun a accepté de lancer une étude sur l'agrandissement de l'espace cuisine de l'espace socioculturel. Monsieur Jérôme PIARD, architecte, a été mandaté pour réaliser une esquisse chiffrée.

Le projet prévoit une extension d'environ 60 m² pour un montant de travaux estimé et revu à la baisse de 135 050 € HT arrondi à 173 350 €HT incluant les études diverses et aléas.

Compte tenu des aides mobilisables à hauteur de 69 340 € (40 %) de la caisse d'allocations familiales, de 34 670 € (20 %) au titre de la DETR et en prenant en compte que la commune sera amenée à faire une demande au titre du fond de concours, le besoin de financement serait financé pour le service commun estimé à environ 42 150 €.

Délibération n° DEL2024_023

Le service commun étant un outil de mutualisation des moyens, la loi prévoit qu'il soit financé par les communes membres qui sont compétentes. La communauté d'agglomération ne peut intervenir que dans le cadre de sa politique de versement de fonds de concours à l'investissement.

Actuellement, le service commun est financé par le reversement par les communes concernées des attributions de compensation nécessaires pour assurer la gestion des services et équipements dont il a la charge.

Lors de sa création, il a été indiqué que l'ajout de nouveaux équipements ou services était financé par les budgets communaux sur la base de la clé de répartition arrêtée dans la convention du service commun, à savoir la population DGF 2018.

La construction de cette extension peut être financée par emprunt sur le service commun, par une participation des communes ou par les excédents cumulés.

La commission de service commun, réunie le 3 novembre 2022, a proposé que le reste à charge de l'extension de l'espace socioculturel, soit financé par les excédents cumulés du budget n° 17 « service commun ».

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision de la commission de service commun de Saint-Pierre-Eglise en date du 03 novembre 2022,

Vu l'avis favorable des 14 conseils municipaux du service commun de Saint-Pierre-Eglise,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 173 - Contre : 0 - Abstentions : 7) pour :

- **Accepter** l'extension de l'espace restauration/atelier cuisine de l'espace socioculturel de Saint-Pierre Eglise,
- **S'engager** à financer le solde du coût de cette extension sur la base de la clé de répartition entre les communes fixée dans la convention du service commun si les excédents cumulés du budget n° 17 « service commun » ne peuvent couvrir le besoin de financement,
- **Autoriser** le Président à solliciter les subventions pour le financement de cette opération à hauteur de 69 340 € (40 %) de la caisse d'allocations familiales et de 34 670 € (20 %) au titre de la DETR,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**8 FÉVRIER 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 26/01/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 161

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 8 février, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne (à partir de 19h06), AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (jusqu'à 20h02), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, LAFFONT Christine suppléante de CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien (à partir de 19h10), FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît (à partir de 18h22), FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno (à partir de 18h24), GANCEL Daniel, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LELONG Gilles, DOUASBIN Corinne suppléante de LELOUEY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine (jusqu'à 20h33), LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard (jusqu'à 18h40), MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-

Marie, ROCQUES Jean-Marie, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnes, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à PLAINEAU Nadège
ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud,
BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (à partir de 20h02)
BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne
DUBOST Nathalie à MAHIER Manuela,
FAGNEN Sébastien à DUVAL Karine (jusqu'à 19h10)
GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie,
GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel
GERVAISE Thierry à LE CLECH Philippe,
HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel
HEBERT Dominique à BOUSSELMAME Nouredine,
LEJEUNE Pierre-François à LE POITTEVIN Lydie
LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand
LEONARD Christine à SOLIER Luc (à partir de 20h33)
MABIRE Edouard à LEFRANC Bertrand (à partir de 18h40)
MARTIN Patrice à LELONG Gilles (à partir de 18h33)
PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert
RODRIGUEZ Fabrice à MOUCHEL Jacky
RON SIN Chantal à SIMONIN Philippe,

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie,
BARBÉ Stéphane
BROQUET Patrick,
COLLAS Hubert,
DESTRES Henri,
FALAIZE Marie-Hélène,
GIOT Gilbert,
GROULT André,
LEJAMTEL Ralph,
LE PETIT Philippe,
MARGUERIE Jacques
VIVIER Sylvain